

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 21 Juin 2016

Délibération n°43- 2016 relative à la désignation des membres de la commission des Statuts

**VU l'appel à candidatures,
VU l'article 3 du règlement intérieur de l'URCA,**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve la composition des membres de la commission des statuts comme suit :

Collège « Enseignant » : (6 sièges)

- M. René DAVAL, avec 27 voix pour
- Mme Isabelle VROMAN, avec 32 voix pour
- Mme Anne-Claire ROUAUD, avec 27 voix pour
- M. Thierry COME, avec 30 voix pour
- M. Moussa-Badran SAHAR, avec 21 voix pour
- M. Hervé PRON, avec 21 voix pour

Collège « Etudiants » : (3 sièges)

Non pourvu (aucune candidature)

Collège « Personnalités extérieures » : (2 sièges)

- Mme Annie BECRET, avec 27 voix pour

Collège « BIATSS » : (1 siège)

- Mme Angélique RANVIER, avec 20 voix pour

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	26
Membres en exercice	36	Membres représentés	9
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	9		

Délibération adoptée



Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 24.06.2016

Document mis en ligne le : 24.06.2016